



Licenciement assistante maternelle

Par **valeroquai**, le **26/05/2008** à **11:34**

Bonjour,

J'emploie une assistante maternelle depuis le 4 septembre 2007, je mets fin au contrat le 30 juin 2008. Je lui est payé tous les mois 2.5 jours de congés payés soit 10%. Elle me demande de la payer en juillet et aout parce qu'on a fait la mensualisation sur 12 mois, on m'a dit qu'à la fin du contrat je devais lui ses indemnités et c'est tout. Qui croire et vers quel organisme me tourner pour connaître mes droits?

Merci de votre réponse.